

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 61 (1997)
Heft: 241-242

Rubrik: Chroniques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNIVERSAIRE

Il y a cent ans mourait Frédéric Godefroy, l'auteur du *Dictionnaire de l'ancienne langue française* (10 volumes), qu'il publia à partir de 1880. Cette œuvre prodigieuse a fait accomplir un progrès décisif aux études historiques sur le vocabulaire français. Elle seule a permis les dictionnaires ultérieurs de Tobler-Lommatzsch et de Wartburg. On a souvent marqué, en particulier dans l'Université, un grand dédain pour l'immense matériel qu'il a mis avec beaucoup de soin à notre disposition. Déjà P. Meyer écrivait à A. Tobler (lettre du 14.1.1904): «Godefroy n'a jamais su un mot de vieux français – la publication de son *fatras* est une des erreurs de G. Paris [qui venait de mourir quelques mois plus tôt!]». C'est que Godefroy était un homme de lettres et non un universitaire et il avait pensé naïvement, qu'à l'instar de Littré, son dictionnaire pourrait lui ouvrir les portes de l'Institut; mais la transformation de l'Université française, consécutive au choc de 1870 et la prise de pouvoir qui en était résultée dans ses institutions, l'empêcha de réaliser son rêve. Il en conçut beaucoup d'amertume et, en représailles, il posa même sa candidature à l'Académie Française contre G. Paris. En notre fin de siècle où l'on aime à se pencher sur les grands ancêtres, il serait intéressant de se replonger dans les coulisses de l'histoire mouvementée de ce dictionnaire, qui mériterait aussi un travail métalexicographique tant une meilleure connaissance du Godefroy ne pourrait que le faire apprécier davantage; on n'a pas encore fini de l'utiliser avec profit! On pourrait même le moderniser à très peu de frais.

COMPLÉMENT

L'espace blanc demandant à être comblé, on me permettra un ajout mineur au CR publié ici (61, 291).

On ne soulignera jamais assez l'intérêt lexical de cette compilation du dominicain de Soissons. Ici le vers L II, 160: «Male fame est un mauferas», contient un mot *mauferas* glossé par «s.m. qui fait du mal» et dont on précise en note que «Les dictionnaires n'enregistrent pas le substantif *mauferas*». Or il s'agit de l'ancêtre de notre *malfrat* dont on n'a pas d'attestation antérieure à la seconde moitié du 19^e siècle (cf. TLF s.v. et FEW 3, 352a).

Quelques propositions de rectifications au texte: B V, 149 lire *povrete* (= «pauvrette» adj.); – B V, 203-205 je vois dans *Sez* et *Mes* des jeux de mots avec les noms des villes de Sées et de Metz: *evesque de Sez* («évêque de *tu sais*» donc = qn qui sait) et *aler querre a Mes* (= «aller demander à *mais*» donc = aller chercher en vain); – B V, 359 on peut hésiter entre trois formes *de s'enfance*, *des enfance* ou *dé s'enfance* (cf. *des s'enfance* attesté en B VII, 307). Au glossaire: *baatel* «sentinelle, gardien» ne vaut rien: v. TL *baastel* et Ph. Ménard ds *MélRoncaglia*; – ajouter *bele* «lune» B X, 42 cf. JourdBIAIM introd. p. 139; – *gibier (aler en –)* «se prostituer» me paraît incertain, plutôt «aller à la chasse»; – *larder* non «nuire, se moquer» mais «transpercer»; – ajouter *placebo (chanter de –)* «flatter» B V, 200 cf. DiStefLoc 692b; – *pondre*, considérer *pont* comme le part. passé et modifier la ponctuation (= «Jésus, lequel une fois pondu, il ne vint après lui nul second fils»); – *rouce* n'est pas «ronce» mais peut-être «rousse» (malgré la valeur généralement péjorative de cet adjectif): ici *rouce lucine* est une variation sur afr. *rossignol* / lat. *lucinia* «rossignol», Marie étant le *rossignol*; – *soucier* est à supprimer, il s'agit de *soucies* «soucis (plantes)»; – *tortus* le s final est superflu. – G.R.

ERRATUM

Par suite d'une regrettable erreur, le sens et la syntaxe du dernier paragraphe de la page 513 du tome 60 ont été défigurés. Il faut lire: *Il est très peu probable que...*